

---

Institut National de la Statistique  
Direction Régionale de Dosso  
(DR/INS DOSSO)



---

Programme d'Appui à la Mise en  
place des Entités Décentralisées  
dans la Région de Dosso (PAMED II)

---

## ETUDE THEMATIQUE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE PAMED II

RAPPORT D'ANALYSE

---

**Version définitive**

Mars 2017

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES .....	iv
LISTE DES CARTES .....	iv
AVANT-PROPOS .....	v
RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS .....	vi
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS .....	1
II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE .....	3
II.1 Objectif général.....	3
II.2 Objectifs spécifiques.....	3
II.3 Résultats attendus.....	3
II.4 Méthodologie de l'enquête.....	4
II.4.1 Définition de quelques concepts utilisés .....	4
II.4.2 Echantillonnage.....	5
II.4.3 Outils de collecte .....	6
II.4.4 Collecte des données.....	7
II.4.5 Gestion, apurement et traitement des données.....	7
II.4.6 Limites de l'enquête .....	8
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE .....	8
III.1 Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages	8
III.1.1 Caractéristiques démographiques des ménages.....	8
III.1.2 Accès aux services sociaux de base .....	9
III.1.3 Gouvernance locale .....	11
III.2 Situation économique des ménages .....	13
III.2.1 Situation de l'occupation .....	13
III.2.2 Revenu extra agricole des ménages .....	13
III.2.3 Distribution gratuite des vivres .....	15
III.2.4 Charges et dépenses non alimentaires des ménages .....	15
III.2.5 Accès des ménages au financement .....	17
III.3 Migration .....	18
III.3.1 Structure des migrants par âge selon le sexe.....	18
III.3.2 Les raisons principales de la mobilité .....	20
III.3.3 Transferts monétaires des migrants.....	21
III.4 Analyse des indicateurs d'impact et d'effets .....	21
III.4.1 Analyse des Indicateurs d'impact.....	22
III.4.2 Analyse des indicateurs d'effet.....	27
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	30
BIBLIOGRAPHIE .....	vii
ANNEXES .....	viii

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	: Activités génératrices de revenus
BAB	: Banque Aliment Bétail
BC	: Banque de Céréales
CTB	: Coopération Technique Belge
DR/INS	: Direction Régionale de l'INS
FCFA	: Francs de la Coopération Française d'Afrique
FDC	: Fonds de Développement Communal
HIMO	: Activité de Haute Intensité de Mains d'œuvre
IFD	: Intégration des Femmes au Développement
INS	: Institut National de la Statistique
IOV	: Indicateur Objectivement Vérifiable
KG	: Kilogramme
L	: Litre
ODK	: Open Data Kit
OP	: Organisation des Producteurs
PAMEDII	: Programme d'Appui aux Entités Décentralisées de la région de Dosso
PDC	: Plan de Développement Communautaire
RENALOC	: Répertoire Nationale des Localités du Niger
RGPH/2012	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat-2012
SA	: Sécurité Alimentaire
TDR	: Termes De Référence
UGAT	: Unité de Gestion et d'Appui Technique
ZD	: Zone de Dénombrement

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Niveau des indicateurs d'impact et d'effets .....	vi
Tableau 2 : la répartition de la population selon le groupe d'âge et le sexe (%) .....	9
Tableau 3 : le niveau d'instruction des chefs de ménages (%) .....	9
Tableau 4 : Répartition des ménages selon la fréquence des fréquentations des centres de santé (%) .....	10
Tableau 5 : Proportion des ménages dont les enfants ont accès à l'éducation .....	10
Tableau 6 : la proportion des ménages qui consomment de l'eau potable (%) .....	10
Tableau 7 : Connaissance du conseil communal.....	11
% de ménages informés des décisions du conseil communal.....	11
Tableau 8 : Intégration des femmes dans les activités de développement des communes (IFD) .....	12
Tableau 9 : Répartition des membres des ménages par sexe selon le type d'occupation principale .....	13
Tableau 10 : Répartition des sources de revenu extra agricole par commune leader .....	14
Tableau 11 : Pourcentage des ménages ayant bénéficié de distribution gratuite de vivres selon les communes.....	15
Tableau 12 : Dépenses moyennes par ménage au cours des 12 derniers mois selon la nature de la charge .....	16
Tableau 13 : Répartition des migrants par commune selon la raison du départ (%).....	20
Tableau 14 : Pourcentage des ménages avec au moins 2 repas/jour/commune pendant au moins 6 mois de l'année.....	23
Tableau 15 : Evolution de la proportion (%) des ménages vulnérable par commune.....	24

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Taille moyenne des ménages selon les communes de la zone projet .....	8
Graphique 2 : Revenu mensuel moyen selon la source .....	14
Graphique 3 : Pourcentage des ménages ayant accès au financement selon la commune.....	17
Graphique 4 : Répartition des migrants par tranche d'âge selon le sexe .....	18
Graphique 5 : Répartition des migrants par tranche d'âge selon le sexe .....	19
Graphique 6 : Pourcentage des ménages ayant enregistré au moins un migrant selon la commune .....	19
Graphique 7 : Montant moyen des transferts par commune.....	21
Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des besoins alimentaires par commune .....	22
Graphique 9 : Situation des ménages vulnérables par commune en décembre 2016 .....	25
Graphique 10 : Niveau atteint des objectifs de la sécurité alimentaire par commune (%) .....	27

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Cartographie des communes d'intervention du PAMED II dans la région de Dosso.....	5
Carte 2 : Carte des ménages vulnérables par commune .....	26

## AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les principaux résultats de l'étude thématique sur la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso (PAMEDII), réalisée de décembre 2016 à janvier 2017 par la Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique de Dosso (DR/INS-Dosso).

Cette étude fait suite à celle dite de référence (baseline) réalisée en 2012 et consacrée à la mise en place du dispositif de suivi et l'élaboration de la situation du PAMEDII. Elle a permis de disposer d'un outil de suivi des indicateurs de performance des communes pour la gestion des Fonds de Développements Communaux (FDC) destiné à soutenir les projets d'investissements communaux dont la finalité est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations de quatorze (14) communes d'intervention du PAMED.

La présente étude s'inscrit donc dans le cadre de suivi des indicateurs de la mise en œuvre de La phase 2 du Programme. La réalisation de celle-ci a un double intérêt pour le PAMEDII. Elle lui permet en effet, d'une part, de disposer des indicateurs d'impact et d'effets actualisés dans la zone du projet et aussi, elle fournit une analyse circonstanciée des effets et impact du programme en vue de fournir des éléments à l'évaluation finale d'autre part.

La publication des résultats de cette étude a été rendue possible grâce à l'engagement des équipes de terrain qui ont sillonné l'ensemble des localités de l'échantillon, des populations qui ont répondu aux questions des enquêteurs et aux autorités administratives et coutumières des zones concernées qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette mission. Que tout ce beau monde reçoit les remerciements de la DR INS Dosso.

Enfin, il y'a lieu de remercier les responsables du PAMED II à travers l'Unité de Gestion d'Appui Techniques du projet (UGAT) de Dosso pour la confiance placée à la DR INS Dosso pour la réalisation de cette opération.

La Directrice Régionale

## RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS

L'étude thématique a concerné l'ensemble des douze (12) communes qui constitue la zone projet du PAMED II. Elle a porté sur un échantillon de 630 ménages tirés à partir des villages d'intervention du programme.

Cette étude a porté sur deux (2) types d'indicateurs :

- **Indicateurs d'impacts** : les résultats de l'enquête montrent que le taux de couverture de besoins alimentaires dans la zone du projet a connu une légère augmentation allant de 11% en 2012 à 13% en 2016. Par ailleurs, le nombre de ménages avec deux (2) repas par jour pendant au moins six (6) mois de l'année a progressé de 74% à 93% soit une augmentation substantielle de 19 points. Aussi, le nombre des ménages vulnérables est passé de 30% à 13% sur la même période.
- **Indicateurs d'effets** : Ces résultats font ressortir que, dans six (6) communes sur 12, les investissements/microprojets ont atteint 80 % de réalisation des objectifs de la sécurité alimentaire prévus. Cinq (5) sur 12 communes seulement ont atteint 75% dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements/microprojets par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés. Quant à l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire de PAMED II, il ressort qu'une seule commune n'a pas atteint le seuil de 75% prévu.

**Tableau 1** : Niveau des indicateurs d'impact et d'effets

Libellé de l'indicateur	Valeur 2012	Valeur 2016
<b>Indicateurs d'impact</b>		
Taux de couverture en besoin alimentaire (%)	11	13
Pourcentage des ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois de l'année (%)	74	93
Proportion des ménages vulnérables (%)	30	13
<b>Indicateurs d'effets</b>		
Nombre de communes où les investissements/microprojets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévu		8
Nombre de communes ayant obtenu au moins 75% dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés		5
Nombre de communes ayant obtenu au moins 75% dans l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire de PAMED II		11

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

La phase 2 du Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso (PAMED-II) s'inscrit dans la continuité et la consolidation de la première phase qui s'est déroulée dans la période 2006 à fin 2010. Sa formulation s'est largement inspirée des acquis et des leçons de la phase précédente, avec toutefois une attention plus poussée sur la problématique de la sécurité alimentaire ; la concentration du projet sur quatorze (14) communes et un approfondissement des stratégies et mécanismes de programmation, de mise en œuvre et de suivi au niveau des communes.

Le Programme PAMED II intervient dans une zone sahélienne partiellement dégradée, peu développée, occupée par une population relativement importante et pauvre, subissant régulièrement des crises alimentaires. Mais cette zone sahélienne a la chance de disposer d'un potentiel en matière d'irrigation non négligeable.

Les défis majeurs à relever à partir desquels le Programme est construit sont les suivants :

**La sécurité alimentaire** : préoccupation prioritaire des populations et du gouvernement du Niger à travers l'initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (I3N), le Programme s'inscrit entièrement dans la vision intégrée multidimensionnelle de la sécurité alimentaire qui prend en compte :

- Les quatre (4) dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité financière et physique, stabilité et sécurité liées à l'accès ainsi qu'à l'utilisation adéquates des aliments ;
- La lutte contre les causes structurelles de l'insécurité alimentaire : l'amélioration des services sociaux de base « soins de santé, eau assainissement, enseignement de base et équipements ruraux » ;
- Une approche de développement territorial mise en œuvre par les collectivités décentralisées.

**La décentralisation** : la vision du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) est de faire des collectivités locales des espaces de territorialisation de la mise en œuvre des politiques publiques, de démocratie à la base, de bonne gouvernance et de développement local durable. Il s'agit d'accompagner les collectivités territoriales pour faire d'elles, des institutions locales crédibles, capables de devenir des espaces porteurs de dynamiques de développement local.

L'objectif du Programme en termes de contribution à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire des bénéficiaires est-il sur le point d'être atteint ? Un processus d'amélioration de la couverture des besoins alimentaires et de diminution du nombre de ménages vulnérables est-il en train de se mettre en place ?

Telles sont les principales interrogations auxquelles cette étude vise à trouver des éléments de réponse auprès des bénéficiaires directs du projet (communes, ménages, communautés villageoises, organisations de producteurs et groupements féminins).

Ainsi, pour évaluer les effets et impacts générés par le projet depuis 2012, le PAMED II a sollicité l'INS Dosso pour la réalisation d'une étude thématique sur la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du Programme. En effet, pour évaluer les mutations et changements éventuels dus à la phase initiale (Baseline) du projet, il s'avère impérieux pour le PAMED II de réaliser une étude d'impact du projet. Cette étude permet, surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire, de mesurer le chemin parcouru et enfin de pouvoir apprécier, à d'autres étapes de la vie du projet, les changements intervenus dans les conditions de vie et de travail des ménages ayant bénéficié de l'appui du projet.

Le présent rapport présente donc les principaux résultats issus de cette étude ainsi que les conclusions et les recommandations à l'endroit des responsables du projet, aux autorités administratives ainsi qu'à la population de la zone concernée. Le rapport comporte quatre (4) parties : une première (1<sup>ère</sup>) partie qui retrace le contexte et justifications de l'étude, la deuxième (2<sup>ème</sup>) partie présente les objectifs et la méthodologie de l'enquête, la troisième (3<sup>ème</sup>) partie fait ressortir les principaux résultats et la quatrième (4<sup>ème</sup>) partie est consacrée aux conclusions et recommandations de l'étude.

## **II. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**

### **II.1 Objectif général**

L'objectif principal de cette étude thématique est d'apprécier les effets et impact des activités relatives à la sécurité alimentaire.

### **II.2 Objectifs spécifiques**

Cette étude vise précisément à déterminer les niveaux des six (6) indicateurs du cadre logique ainsi que d'apprécier les outils développés et le dispositif d'accompagnement mis en place. Il s'agit donc de vérifier à travers deux (2) séries d'indicateurs les hypothèses suivantes :

#### Indicateurs d'impact :

1. le taux de couverture des besoins alimentaires a augmenté dans les 12 communes cibles ;
2. le nombre de ménages vulnérables a diminué dans les 12 communes cibles ;
3. le pourcentage de ménages avec 2 repas par jour au moins pendant 6 mois dans l'année a augmenté dans les 12 communes cibles.

#### Indicateurs d'effets :

4. les investissements/microprojets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévus dans le document de projet ;
5. l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés obtient une note satisfaisante (75%) ;
6. l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire dans le cadre du PAMED2 obtient une note satisfaisante (75%).

### **II.3 Résultats attendus**

Au terme de cette étude, il est attendu la délivrance du rapport d'évaluation qui devra comporter notamment :

1. le cadre logique est mis à jour avec les indicateurs d'impacts et d'effets ;
2. une analyse circonstanciée des effets et impacts du Programme est réalisée en vue de fournir des éléments à l'évaluation finale.

## **II.4 Méthodologie de l'enquête**

### **II.4.1 Définition de quelques concepts utilisés**

**Ménage** : il se définit sur un critère qui est essentiellement économique et sur la résidence habituelle dans un même logement (mettre toutes ou une partie des ressources en commun et manger le repas préparé sur un même feu, vivre ensemble dans le même logement et reconnaître l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage).

**Zone de dénombrement ou Grappe** : C'est une aire géographique résultant d'une subdivision d'une commune, d'un quartier ou d'un village sans chevauchement entre eux et qui est utilisée lors des opérations de collectes des données auprès des populations. C'est l'unité principale de référence dans laquelle se trouvent les populations qui seront observées. Elle peut également être composée d'un ou plusieurs quartiers ou villages.

**Dénombrement** : c'est une opération qui consiste à recenser, de façon ordonnée, tous les ménages d'un village sans omission ni double compte.

**Ménage vulnérable** : Est considéré comme vulnérable dans cette étude, tout ménage exploitant moins de 3ha de terre agricole et ayant au plus 3 petits ruminants ou l'équivalent.

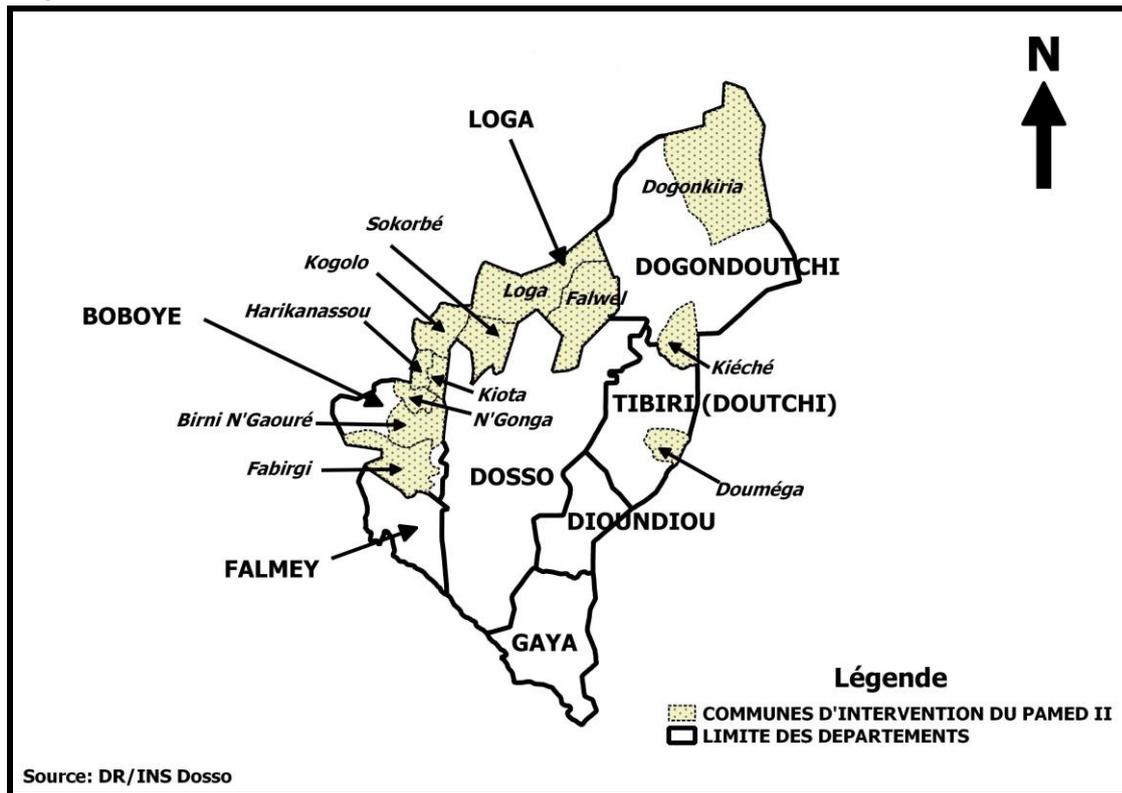
**Investissements** : Il s'agit des réalisations (moulin à grain, site maraîcher, banque céréalière, reconstitution de cheptel, embouche, etc.) faites par PAMED II en vue de réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages des communes d'intervention.

## II.4.2 Echantillonnage

### 1. Couverture géographique

Les résultats de cette étude couvrent uniquement les communes d'intervention du PAMED II.

**Carte 1** : Cartographie des communes d'intervention du PAMED II dans la région de Dosso.



### 2. Plan d'échantillonnage

- **Calcul de la taille de l'échantillon**

Le processus de détermination de la taille de l'échantillon est basé sur un indicateur récent issu de l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages en milieu Rural au Niger réalisée par l'INS en 2015. Il s'agit du **pourcentage (%) des personnes vivant en sécurité alimentaire dans les départements concernés par l'étude.**

Afin de trouver un échantillon représentatif pour l'ensemble des indicateurs sur la sécurité alimentaire, il a été procédé au calcul de la taille nécessaire pour chacun des départements de la zone du projet. La plus grande taille des ménages a été retenue pour cette enquête.

La formule suivante a été utilisée pour le calcul de l'échantillon (voir en annexe la méthode de calcul de l'échantillon et la valeur paramètres utilisés)

$$n = \frac{t_{\alpha}^2 * p(1 - p) * d * (1 + k)}{r * m_{\alpha}^2}$$

Où **n** est le nombre de ménages à sélectionner ;

$t_{\alpha}^2$  est le quantile d'ordre  $(1 - \frac{\alpha}{2})$  de la loi normale réduite centrée, au carré ;

$m_{\alpha}^2$  est la marge d'erreur absolue associée au niveau de confiance  $(1 - \alpha)$  associée à l'estimation p;

**p** est le pourcentage des ménages en sécurité alimentaire ;

**d** est l'effet de sondage et

**k** est le taux de non-réponse.

Ainsi, la taille calculée de l'échantillon sur la base des paramètres ci-dessus est de **630 ménages** répartis sur 42 villages des communes cibles, soit 15 ménages à enquêter par village.

- **Base de sondage**

La base de sondage est composée de la liste exhaustive des villages des communes d'intervention du programme extraite de la base de sondage de l'INS issue du 4<sup>ème</sup> RGP/H 2012.

- **Tirage des grappes/villages**

Les grappes qui correspondent ici aux villages ont été tirées de façon systématique avec probabilité proportionnelle à la taille de la population.

Par ailleurs, La présente étude d'impact sur la sécurité alimentaire a été couplée à celle d'évaluation des indicateurs d'effets. Tous les investissements se trouvant dans les 42 villages sélectionnés ont été enquêtés.

- **Tirage des ménages**

Un dénombrement des ménages a été effectué dans chaque village. Ensuite un échantillon de 15 ménages a été obtenu par un tirage systématique.

### II.4.3 Outils de collecte

L'outil Open Data Kit (ODK) a été utilisé pour faciliter et assurer la qualité de la collecte à travers l'utilisation des tablettes.

Ainsi, des formulaires ont été conçus selon les cibles concernées par l'étude.

Il s'agit des :

- Ménages des villages d'intervention du projet ;
- Elus locaux ;

- Comités de gestions des investissements réalisés ;
- Chefs religieux et coutumiers ;
- Organisations des producteurs agricoles ;
- Groupements féminins ;
- Groupements des jeunes etc.

#### **II.4.4 Collecte des données**

La sélection ainsi que la formation des agents de collecte constituent une étape primordiale dans le processus d'une enquête. La qualité des données est fortement liée à la façon dont le message est passé et aussi de l'intérêt qu'accordent les agents de collecte à la formation.

Ainsi, 20 agents enquêteurs ont été recrutés et formés à l'utilisation des outils de collecte. Cette formation a été organisée dans la semaine précédant la collecte des données sur le terrain et a duré 5 jours.

À la fin de la formation, un prétest a permis de tester le dispositif et les outils de collecte conçus ainsi que la sélection de 16 agents jugés aptes à mener efficacement l'opération de collecte. Parmi eux, 4 chefs d'équipes ont été retenus pour subir une formation afin d'assurer la coordination dans chaque équipe.

La collecte des données s'est étendue sur 11 jours et a été réalisée par 4 équipes de collecte constituée chacune d'un (1) chef d'équipe, de trois (3) enquêteurs et d'un (1) chauffeur.

Afin d'apporter un appui technique nécessaire aux équipes dans la collecte, une supervision rapprochée a été menée dès le début de la collecte pour aider ces dernières à surmonter les premières difficultés du terrain. Cette supervision a permis aussi à la DR/INS d'évaluer le niveau d'avancement de la collecte et surtout d'encadrer les agents pour garantir la qualité des données collectées. Ainsi, deux équipes de supervision ont assuré cette mission.

A la fin de chaque journée de la collecte, les données collectées et envoyées vers le serveur sont régulièrement téléchargées par le Data manager de l'enquête à des fins de contrôle de qualité.

#### **II.4.5 Gestion, apurement et traitement des données**

Après la collecte, une compilation et un transfert sur STATA de l'ensemble des données de l'étude ont été faits afin d'apurer les bases de données. Ensuite, s'en est suivie la phase d'analyse qui a consisté, pour chaque base, à

calculer les indicateurs d'évaluations selon les formules définies par la méthodologie du cadre logique du PAMED II.

#### II.4.6 Limites de l'enquête

Les résultats de cette enquête ne couvrent que la zone d'intervention du projet PAMED II.

L'étude Baseline a couvert 14 communes tandis que cette étude porte sur 12.

### III. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

#### III.1 Caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages

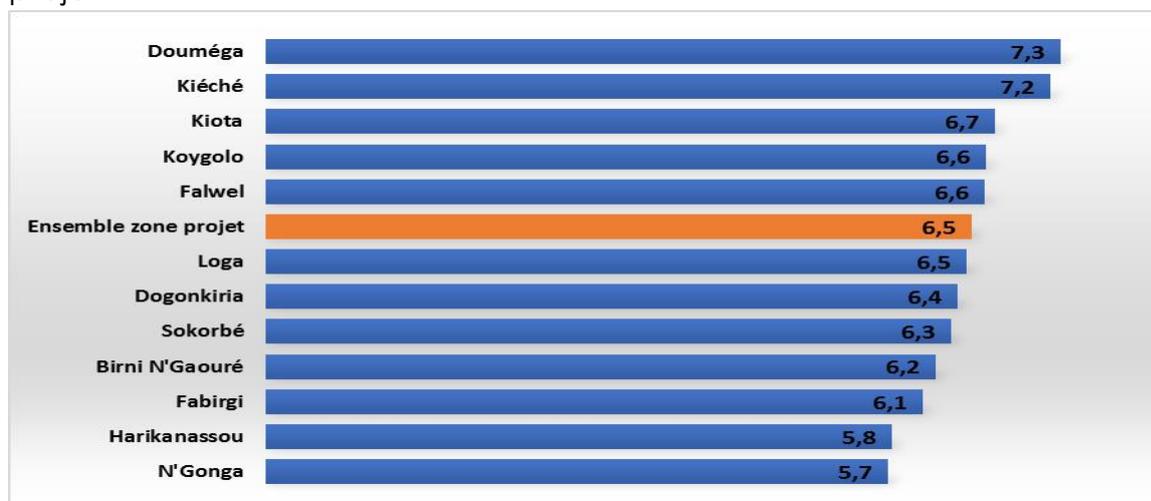
Cette partie concerne les résultats de l'enquête sur les principales caractéristiques sociodémographiques des ménages dans la zone du projet telles que la taille des ménages, l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. Cette section s'intéresse aussi à l'accessibilité des ménages aux services sociaux de base notamment la santé, l'éducation, l'eau, le financement des activités de développement.

##### III.1.1 Caractéristiques démographiques des ménages

###### 1. La taille moyenne des ménages

La taille moyenne des ménages est de 6,5 personnes dans la zone d'intervention du projet PAMEDII au niveau de la région de Dosso. Cet indicateur cache des disparités selon les communes. Ainsi, la taille moyenne des ménages est plus élevée dans la commune de Douméga (7,3 personnes) suivi de Kiéché (7,2 personnes). On constate qu'elle est plus faible dans la commune de N'Gonga (5,7 personnes).

**Graphique 1** : Taille moyenne des ménages selon les communes de la zone projet



## 2. La répartition de la population selon le groupe d'âge et le sexe

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus qu'environ la moitié de la population de la zone projet PAMEDII (50,2%) à un âge inférieur à 15 ans. La population active (groupe d'âge 15-65 ans) représente 46,3% de la population dont la majorité est de sexe féminin.

**Tableau 2** : la répartition de la population selon le groupe d'âge et le sexe (%)

Groupe d'âge de la population	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
[0-15[	27,0	23,3	<b>50,2</b>
[15-65[	21,8	24,5	<b>46,3</b>
65 ans et +	2,0	1,5	<b>3,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>50,7</b>	<b>49,3</b>	<b>100</b>

## 3. Le niveau d'instruction des chefs de ménages

Le tableau N°3 ci-dessous présente la répartition des chefs des ménages selon le niveau d'instruction. Ainsi, la majorité des chefs de ménages (59%) n'a aucun niveau d'étude, suivi par ceux ayant fait des études coraniques (23%). Les chefs de ménage ayant le niveau primaire ne représentent que 13%. Seulement 4% ont un niveau secondaire et 1% sont alphabétisés. Enfin, ceux qui ont un niveau supérieur sont très rares.

**Tableau 3** : le niveau d'instruction des chefs de ménages (%)

Niveau d'instruction des CM	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Aucun	55,7	75,3	<b>58,9</b>
Alphabétisé	1,1	1,5	<b>1,1</b>
Coranique	24,9	15,6	<b>23,4</b>
Préscolaire	0,2	0	<b>0,2</b>
Primaire	14,0	4,4	<b>12,5</b>
Secondaire	3,8	3,3	<b>3,7</b>
Supérieur	0,3	0	<b>0,3</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### III.1.2 Accès aux services sociaux de base

#### 1. Fréquentation des centres de santé

Les résultats du tableau N°4 ci-dessous indiquent qu'un peu moins de la moitié des ménages (48%) fréquentent rarement un centre de santé en cas de maladie. Seulement 22,1% partent couramment pour se soigner aux

centres de santé. Cela démontre que la majorité des personnes préfèrent soit se soigner à la maison, ou soit faire recours à la médecine traditionnelle.

**Tableau 4** : Répartition des ménages selon la fréquence des fréquentations des centres de santé (%)

Fréquentation des centres de santé	Proportion (%)
Couramment	22,1
Moyennement	29,9
Rarement	48,0
Ensemble	100,0

## 2. Accès à l'éducation des enfants du ménage

Plus de trois quarts (3/4) des ménages envoient leurs enfants à l'école. En outre, on enregistre 24,4% des ménages dont leurs enfants ne fréquentent pas l'école cela s'expliquerait par le fait que ses ménages sont confrontés à des difficultés diverses notamment les travaux agricoles, la distance entre l'école et le village, ou le fait que les enfants sont des filles.

**Tableau 5** : Proportion des ménages dont les enfants ont accès à l'éducation

Fréquentation scolaire	Proportion (%)
Oui	75,6
Non	24,4
Ensemble	100

## 3. Accès à l'eau potable

Il ressort de l'analyse du tableau N°6 ci-dessous que plus de la moitié de la population (50,3%) n'a pas accès à l'eau potable. Cette situation s'expliquerait soit par un manque de forage, soit à la distance entre la localité et la source d'approvisionnement en eau potable, soit aux pannes des mini Adduction d'eau potable (forage) qui ne sont plus fonctionnelles.

**Tableau 6** : la proportion des ménages qui consomment de l'eau potable (%)

Accès des ménages à l'eau potable	Proportion (%)
Oui	49,7
Non	50,3
Ensemble	100,0

### III.1.3 Gouvernance locale

Le tableau N°7 ci-dessous montre que 92% des ménages des zones d'intervention du PAMED II affirment avoir connaissance de l'existence du conseil communal à travers au moins un membre de ménage. Cet indicateur affiche son plus faible taux à Fabirgi avec une valeur de 81,6% et sa plus grande valeur (100%) à Falwel et Dogonkiria où tous les ménages ont connaissance de l'existence dudit conseil.

Les 8% des ménages qui ne sont pas informés estiment que c'est parce que l'information n'a pas été partagée qu'ils ne sont pas au courant de l'existence d'un tel conseil.

Parmi les ménages ayant connaissance de l'existence du conseil communal, 51,5% seulement d'entre eux sont informés des décisions prises par le conseil sur l'ensemble de la zone d'intervention du PAMED II. La plus faible proportion est enregistrée à Kiota ; seul 28,7% de ces ménages sont informés. Au contraire, à Fabirgi, 95,9% des ménages sont informés des décisions prises par le conseil.

**Tableau 7** : Connaissance du conseil communal

Commune	% de ménages dont au moins un membre connaît l'existence du conseil communal	% de ménages informés des décisions du conseil communal
Birni N'Gaouré	84,8	79,3
Doumégá	91,3	67,9
Fabirgi	81,6	95,9
Falwel	100,0	55,8
Dogonkiria	100,0	40,1
Harikanassou	80,0	83,3
Kiéché	98,2	52,0
Kiota	93,2	28,7
Koygolo	88,4	36,2
Loga	94,1	61,5
N'Gonga	83,6	86,3
Sokorbé	87,2	38,2
<b>Ensemble Zone</b>	<b>92,0</b>	<b>51,5</b>

Le tableau N°8 ci-dessous donne le niveau d'implication des femmes dans les activités de développement de leurs communes. Il en ressort que, globalement l'implication des femmes dans les activités de développement de la commune reste très faible avec un taux de 15,5% des ménages visités.

Avec 6,2%, la commune de Koygolo enregistre le plus faible taux et le plus élevé (64,5%) est observé à N'Gonga.

Les femmes sont impliquées principalement dans :

- l'exploitation et la gestion des sites maraichers ;
- la sensibilisation à l'éducation des enfants et des jeunes filles en particulier ;
- la sensibilisation sur la santé de la mère et de l'enfant ;
- la propriété et l'hygiène environnementale ;
- les activités d'embouche ;
- les activités à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) ;
- la gestion des banques céréalières et d'aliment bétail ;
- la formation aux Activités Génératrices de Revenu (AGR) ;
- les nominations des membres des comités communaux,
- les formations aux activités de transformation des produits agricoles.

Dans la zone PAMED II, 8,8% des chefs de ménages déclarent que leurs femmes sont membres des comités de gestion des activités de développement des communes. Dogonkiria enregistre le plus faible taux, soit 2,5% des ménages contre 43,6% à N'Gonga qui enregistre le plus fort taux.

**Tableau 8 :** Intégration des femmes dans les activités de développement des communes (IFD)

Commune	% des ménages dont les femmes sont impliquées dans les activités de développement	% des ménages dont les femmes sont membres des comités de gestion
Birni N'Gaouré	31,2	13,9
Douméga	14,7	12,7
Fabirgi	25,0	23,7
Falwel	7,8	5,5
Dogonkiria	7,0	2,5
Harikanassou	33,3	16,7
Kiéché	18,4	3,7
Kiota	23,2	10,2
Koygolo	6,2	5,1
Loga	33,7	12,8
N'Gonga	64,5	43,6
Sokorbé	10,0	7,6
<b>Ensemble Zone</b>	<b>15,5</b>	<b>8,8</b>

## III.2 Situation économique des ménages

### III.2.1 Situation de l'occupation

L'analyse de la situation économique, à travers l'occupation principale, permet d'évaluer les branches d'activités qui enrôlent le plus de population. De manière générale, la population enquêtée est principalement composée d'élèves/étudiants (32,7%), de personnes travaillant dans l'agriculture (31,8%) et des sans occupation (21,8%).

D'un point de vue genre, ce sont les hommes qui sont les plus occupés que les femmes et cela dans la quasi-totalité des activités. Le manque d'occupation concerne plus les femmes que les hommes (plus de deux femmes pour un homme). Les femmes peuvent constituer donc une couche sociale sur laquelle on peut agir pour réduire la sous-occupation.

**Tableau 9** : Répartition des membres des ménages par sexe selon le type d'occupation principale

Occupation principale	Sexe		
	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Agriculture	40,3	23,1	<b>31,8</b>
Elevage	2,2	0,2	<b>1,2</b>
Petit commerce	3,7	2,5	<b>3,1</b>
Artisanat	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Bucheron	0,2	0,0	<b>0,1</b>
Elève/Étudiant	36,4	29,0	<b>32,7</b>
Travaux ménagers et domestiques	0,2	14,1	<b>7,1</b>
Soin des animaux au sein du ménage	0,1	0,2	<b>0,2</b>
Administration publique/privée	1,1	0,1	<b>0,6</b>
Commerçant/entrepreneur	1,1	0,2	<b>0,6</b>
Travail journalier	0,2	0,3	<b>0,2</b>
Sans occupation	13,8	29,8	<b>21,8</b>
Autres	0,6	0,3	<b>0,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

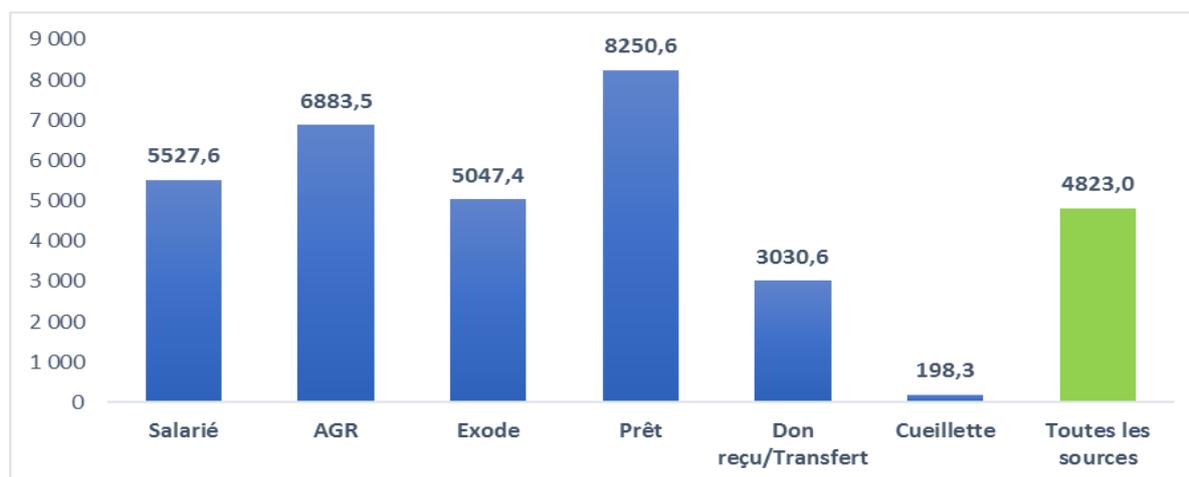
### III.2.2 Revenu extra agricole des ménages

Les ménages ruraux tirent généralement leur revenu des activités agricoles qui les occupent le plus. L'analyse des revenus extra agricole des ménages permet d'évaluer la capacité de mobilisation de ressources non agricoles pour faire face aux charges courantes.

Les résultats de l'étude montrent que près de trois (3) ménages sur quatre (73,3%) confirment la disponibilité de revenus extra agricoles. Ces revenus extra agricoles proviennent principalement des prêts (29%), des AGR (24%), des salaires (19%), de l'exode (17%) et des dons/transferts (10%).

Ces résultats indiquent ainsi une fréquence assez importante d'appuis extérieurs au profit des ménages mais aussi une propension des ménages à s'endetter.

**Graphique 2 :** Revenu mensuel moyen selon la source



D'un point de vue géographique, les revenus extra agricoles diffèrent selon les communes et la source de revenu. En effet, les revenus salariés sont plus répandus à Sokorbé, Kiéché et Falwel. Les AGR concernent plus les communes de Douméga, Kiéché, Falwel et Dogonkiria. Quant aux revenus issus de l'exode, ils touchent plus les communes de Kiota, Birni et Dogonkiria. Les prêts concernent plus les communes de Sokorbé, Kiéché et Falwel. Les communes de Douméga, Birni et Loga dominent en termes de dons et transferts reçus.

**Tableau 10 :** Répartition des sources de revenu extra agricole par commune leader

Source de revenu	Communes leaders
Salarié	Sokorbé, Kiéché, Falwel
AGR	Douméga, Kiéché, Falwel, Dogonkiria
Exode	Kiota, Birni, Dogonkiria
Prêt	Sokorbé, Kiéché, Falwel
Don reçu/Transfert	Douméga, Birni N'Gaouré, Loga
Cueillette	Kiota, Kiéché, Fabirgi

### III.2.3 Distribution gratuite des vivres

Les ménages bénéficient souvent, de la part de l'Etat et des partenaires, surtout en période de soudure, de distribution gratuite de vivres aux plus vulnérables. Les résultats montrent qu'environ un ménage sur quatre (26,6%) a bénéficié de distribution gratuite de vivres au cours des douze (12) derniers mois qui ont précédé l'enquête.

Les produits alimentaires distribués sont le mil, le maïs, le sorgho et le niébé. On note également la distribution de certains compléments alimentaires comme le sucre, l'huile et le lait.

Le niveau de distribution varie selon les communes. Ainsi, les communes ayant plus bénéficié de distribution gratuite de vivres sont Kiota (93,2%), Harikanassou (73,3%), N'Gonga (68,6%) et Kiéché (68%). Les communes de Douméga (2%), Koygolo (3,9%) et Falwel (8,6%) ont reçu le moins de distribution gratuite de vivres.

**Tableau 11 :** Pourcentage des ménages ayant bénéficié de distribution gratuite de vivres selon les communes

Commune	Avoir bénéficié d'une distribution gratuite des vivres au cours des 12 derniers mois (%)		
	Oui	Non	Total
Birni	34,3	65,7	100,0
Douméga	2,0	98,0	100,0
Fabirgi	49,9	50,1	100,0
Falwel	8,6	91,4	100,0
Dogonkiria	33,1	66,9	100,0
Harikanassou	73,3	26,7	100,0
Kiéché	68,0	32,0	100,0
Kiota	93,2	6,8	100,0
Koygolo	3,9	96,1	100,0
Loga	25,7	74,3	100,0
N'Gonga	68,6	31,4	100,0
Sokorbé	11,3	88,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>26,6</b>	<b>73,4</b>	<b>100,0</b>

### III.2.4 Charges et dépenses non alimentaires des ménages

La situation économique des ménages peut être aussi appréhendée à travers les dépenses des ménages et charges supportées. La satisfaction de ces charges contribuerait au bien-être des ménages.

Les dépenses des ménages sont principalement orientées vers la prise en charge des productions pluviales (17,2%), des cérémonies (14,8%), des charges brutes du commerce et du petit commerce (13,9%) et des charges sanitaires (12,2%). On note également des charges liées aux appuis divers comme les charges brutes liées à l'exode (8,8%), les dons accordés par les ménages (3,3%) et les charges d'amortissement des équipements acquis (7,5%).

Pour assouplir ces charges, on pourra assister les ménages à travers les appuis en intrants et matériels agricoles, faciliter l'accès au microcrédit en réduisant les coûts afférents. On pourra également développer les infrastructures sociales (écoles et centre de santé de proximité) afin d'amoindrir voire annuler les charges éducatives et sanitaires et créer des facilités d'acquisition des équipements à travers les subventions des partenaires sociaux.

**Tableau 12 :** Dépenses moyennes par ménage au cours des 12 derniers mois selon la nature de la charge

<b>Nature de la Charge/Dépense</b>	<b>Charges / Dépenses moyennes par ménage au cours des 12 derniers mois</b>
<b>Charge productions pluviales</b>	29 141
<b>Charge des productions irriguées</b>	1 535
<b>Charge animale</b>	14 289
<b>Charge brute du commerce et petit commerce</b>	23 519
<b>Charge brute de l'exode</b>	14 982
<b>Transport</b>	4 527
<b>Taxe &amp; impôt</b>	2 116
<b>Charges scolaires</b>	4 111
<b>Charges sanitaires</b>	20 588
<b>Intérêt sur emprunts</b>	2 725
<b>Eau et électricité</b>	5 790
<b>Dépenses de cérémonie</b>	24 985
<b>Don accordé</b>	5 518
<b>Fonctionnement matériel roulant</b>	2 776
<b>Amortissement des équipements</b>	12 759

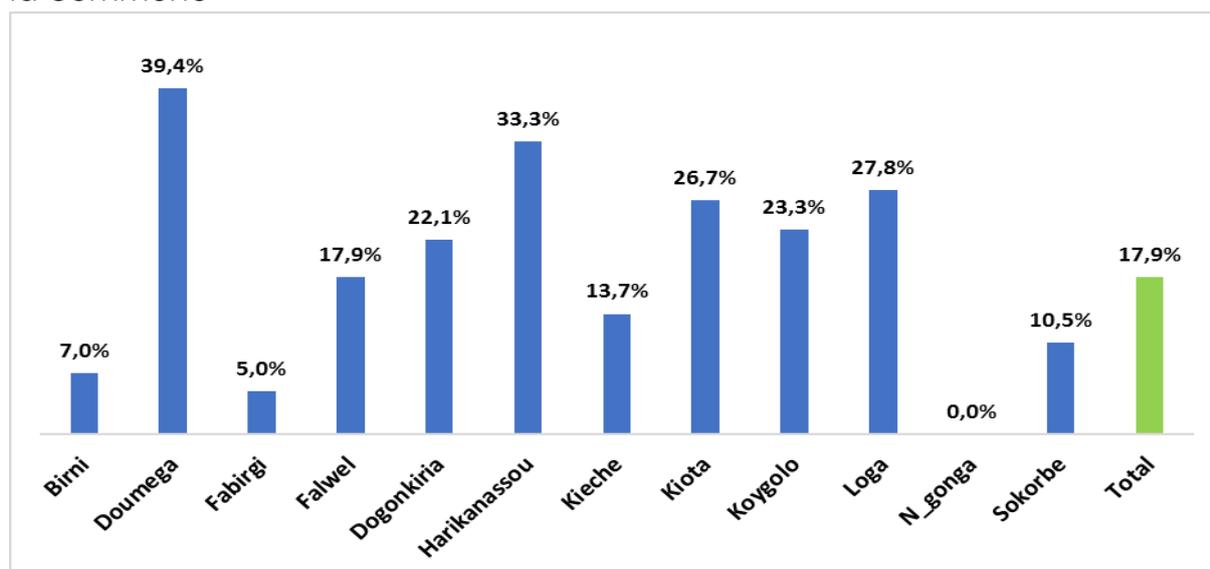
### III.2.5 Accès des ménages au financement

Les ménages développent parfois des stratégies pour trouver des moyens complémentaires afin de supporter leurs activités de développement.

Dans l'ensemble, les ménages ont faiblement accès au financement. En effet, moins d'un ménage sur cinq (17,9%) a accès au financement des activités de développement.

Pour les ménages qui ont accès au financement, un peu moins de trois ménages sur cinq (56,8%) affirment que ces financements ne sont pas suffisants. Cela est dû à des raisons multiples parmi lesquelles on peut noter : la discrimination du genre les femmes ont plus accès au financement que les hommes ; les contraintes religieuses car beaucoup pensent que le fait de contracter du crédit est contraire au principe de leur religion ; certaines personnes ont peur des disputes au sein du groupe ; certaines personnes ignorent la procédure pour bénéficier du financement.

**Graphique 3** : Pourcentage des ménages ayant accès au financement selon la commune



L'accès au financement concerne plus les communes de Douméga (39%), Harikanassou (33%) et Loga (28%). Les communes de Fabirgi (5%) et Birni N'Gaouré (7%) ont le moins accès au crédit. Il faut aussi noter la situation particulière de N'Gonga où les ménages n'ont pas du tout accès au financement.

Pour rehausser le taux d'accès au financement des ménages, des caisses de crédit de proximité pourraient être mises en place avec des taux d'intérêt préférentiels. Il faudra également, pour les ménages ayant accès au financement, revoir l'enveloppe allouée en fonction des projets à financer (embouche, maraîchage, moulin à grain, etc.).

### III.3 Migration

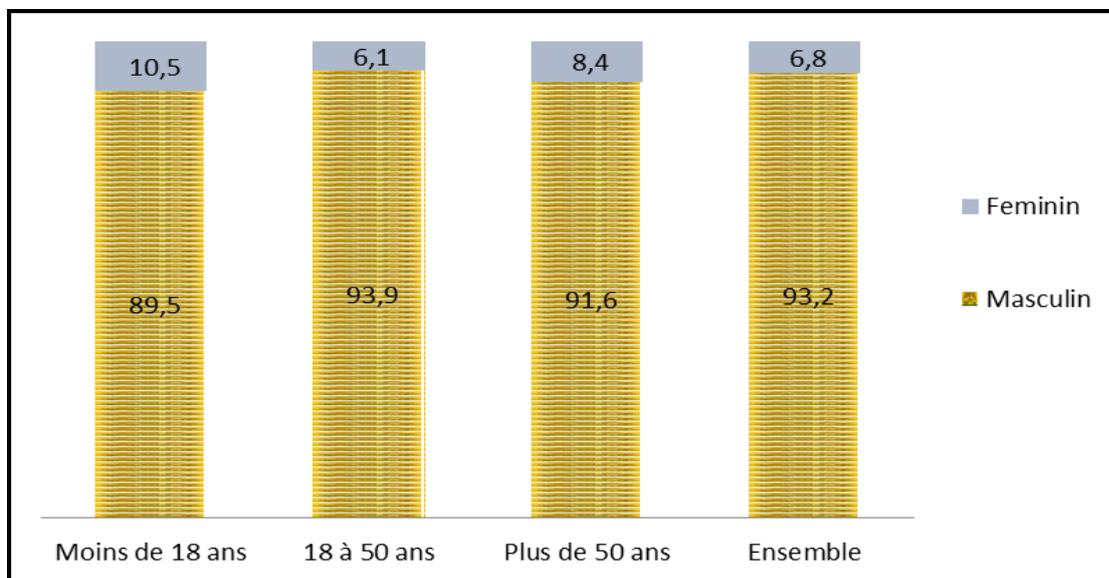
Le phénomène de la migration se constate vers les centres urbains. En effet, les bras valides quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes en quête d'un emploi rémunéré. Après l'hivernage, ces mouvements deviennent plus intenses. Ce phénomène se constate à deux niveaux, soit à l'intérieur d'un même pays ou vers d'autres pays du monde.

Ainsi, l'étude thématique sur la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du PAMED II montre que 27% des ménages de cette zone enregistrent au moins un membre qui a migré.

#### III.3.1 Structure des migrants par âge selon le sexe

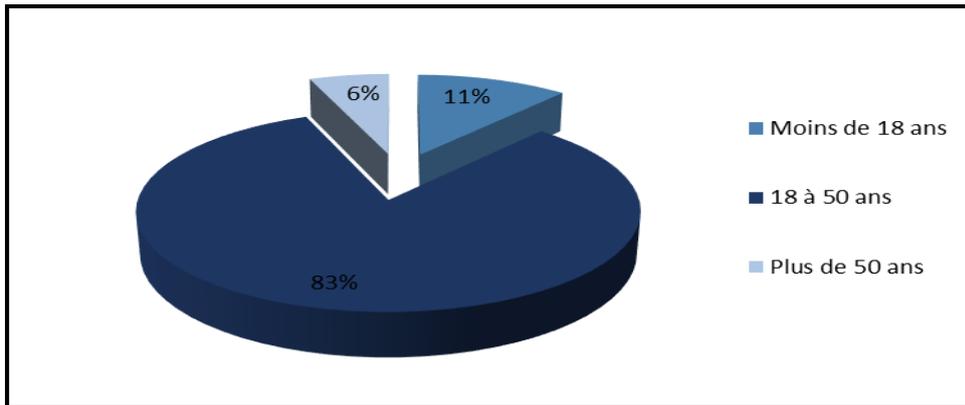
L'analyse par sexe du phénomène migratoire met en exergue un rapport de masculinité en faveur des hommes. Ainsi, l'analyse fait ressortir que dans l'ensemble très peu de femmes (6,8%) ont quitté la zone d'intervention au cours des douze (12) mois précédant l'enquête. Cette situation est presque la même quel que soit le groupe d'âge considéré.

**Graphique 4** : Répartition des migrants par tranche d'âge selon le sexe



Cependant, on observe une forte présence (83%) de la tranche d'âge de 18 à 50 ans dans ce phénomène. Ce qui indique la relative jeunesse de la population migrante. Cette classe d'âge migrante correspond à la population potentiellement active. Aussi, on remarque une baisse de la migration au-delà de 50 ans.

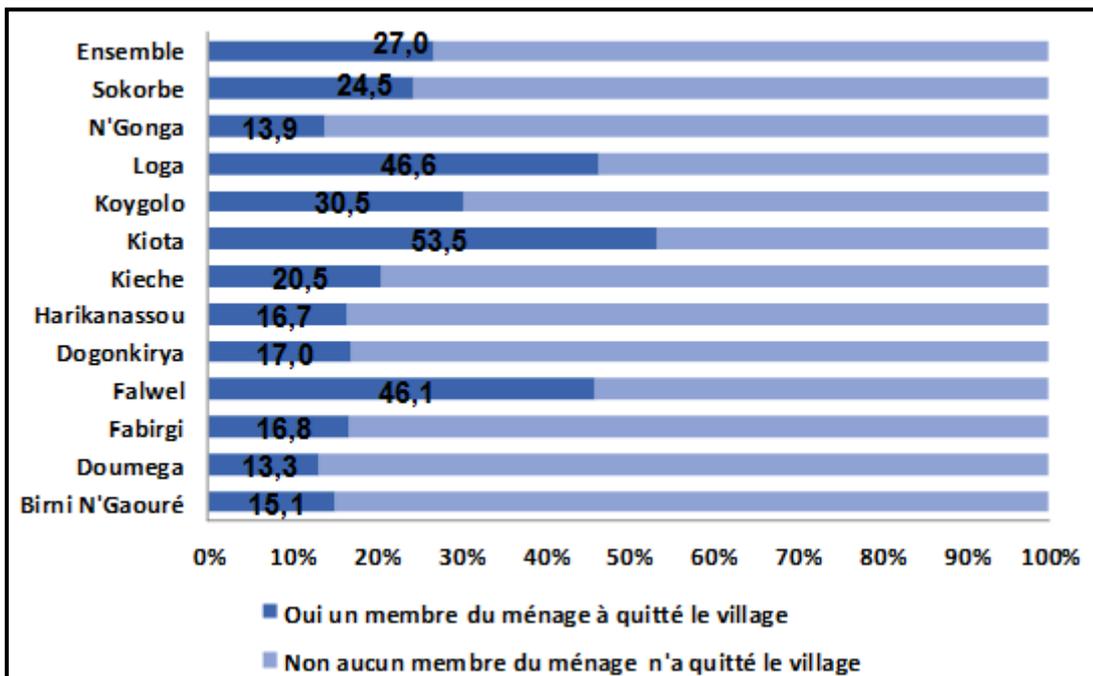
**Graphique 5 :** Répartition des migrants par tranche d'âge selon le sexe



Dans toutes les communes d'intervention du programme, on enregistre des sorties des membres du ménage. Ainsi, il se dégage une forte mobilité dans les communes de Sokorbé, Loga et Falwel respectivement de 25,2%, 21,3% et 17,3%. Les communes de N'Gonga et Harikanassou enregistrent les taux les plus faibles des migrants de la zone respectivement de 0,5% et 0,7%.

Des études plus poussées pourraient donner plus de précision sur les tendances à la communalisation de la migration à travers la recherche des facteurs qui lui sont associés.

**Graphique 6 :** Pourcentage des ménages ayant enregistré au moins un migrant selon la commune



### III.3.2 Les raisons principales de la mobilité

L'analyse montre que la majorité des migrants (47,4%) ont quitté pour se mettre à l'abri de l'insécurité alimentaire, ensuite vient la recherche d'emploi avec une proportion de 43,1% des migrants de la zone d'intervention du programme PAMAD II.

Par commune, on remarque que tous les migrants de N'Gonga ont quitté pour des raisons d'insécurité alimentaire ainsi que 72% des migrants de Falwel. Il ressort de cette analyse une forte recherche d'emploi 86,2% des migrants de la commune de Dogonkiria. Aussi, 17,5% des migrants de la commune de Kiéché ont principalement quitté pour d'autres raisons. Entre autres, les enquêtés ont déclaré que ces migrants ont quitté pour des raisons de mariage ou pour aller étudier.

Il faut noter qu'aucun migrant de la zone d'intervention du PAMED II n'a quitté pour des raisons liées aux inondations.

**Tableau 13 :** Répartition des migrants par commune selon la raison du départ (%)

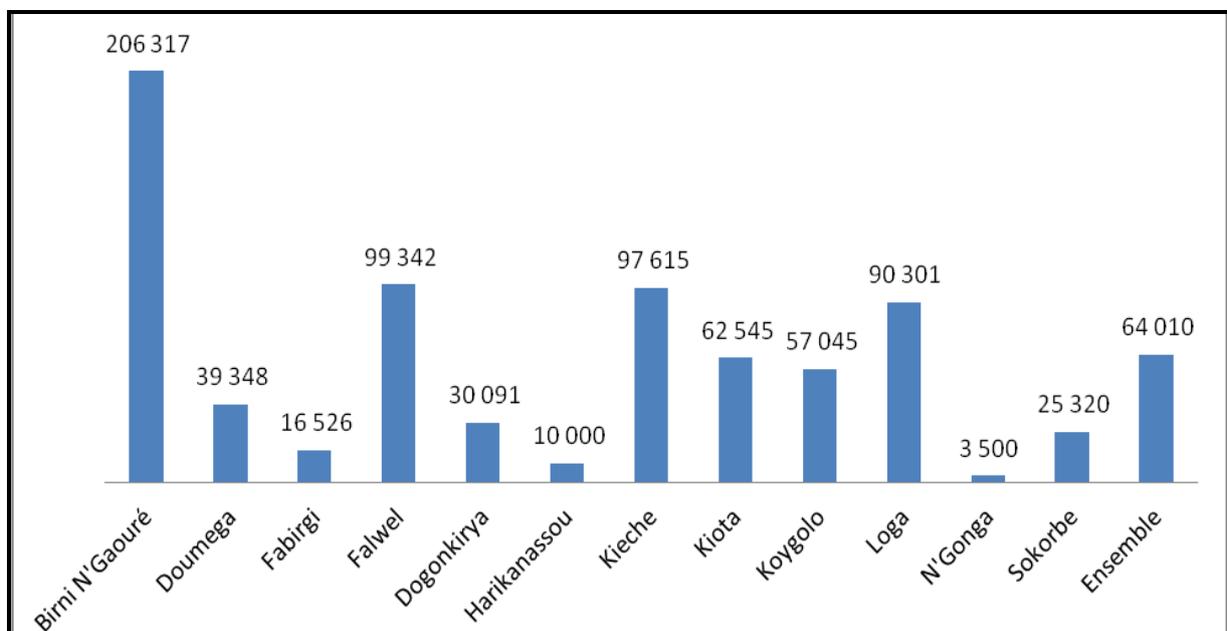
Commune	Recherche d'emploi	Insécurité é/conflit	Insécurité alimentaire	Inondation	Autres
Birni N'Gaouré	70,1	0,0	29,9	0,0	0,0
Douméga	85,0	0,0	0,0	0,0	15,0
Fabirgi	79,3	0,0	20,7	0,0	0,0
Falwel	28,0	0,0	72,0	0,0	0,0
Dogonkiria	86,2	0,0	13,8	0,0	0,0
Harikanassou	40,0	0,0	60,0	0,0	0,0
Kiéché	82,5	0,0	0,0	0,0	17,5
Kiota	24,9	0,0	62,6	0,0	12,5
Koygolo	27,1	33,1	35,7	0,0	4,1
Loga	34,9	0,0	65,1	0,0	0,0
N'Gonga	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Sokorbé	27,2	10,7	57,6	0,0	4,5
<b>Ensemble</b>	<b>43,1</b>	<b>6,0</b>	<b>47,4</b>	<b>0,0</b>	<b>3,5</b>

### III.3.3 Transferts monétaires des migrants

Il ressort de cette étude que 55,4% des migrants sont des chefs de ménages. Par ailleurs, le montant moyen des transferts de l'ensemble des migrants est de 64 010 F CFA au cours des 12 derniers mois.

Globalement, le montant moyen des transferts des migrants est plus important dans les communes de Birni N'Gaouré, Falwel, Kiéché et Loga. En effet, la commune de N'Gonga où les enquêtés ont déclaré que tous les migrants ont quitté pour raison d'insécurité alimentaire enregistre le plus faible montant moyen de transferts.

**Graphique 7** : Montant moyen des transferts par commune



### III.4 Analyse des indicateurs d'impact et d'effets

La mesure de l'impact et des effets d'un projet ou programme de développement est nécessaire : c'est tout d'abord une exigence à l'égard des partenaires techniques et financiers qui les financent ; c'est ensuite indispensable pour améliorer l'efficacité et la pertinence des actions menées, pour les réorienter et pour en assurer la pérennité grâce à la capitalisation des acquis et la responsabilisation des acteurs. Aussi, les partenaires ont le souci de l'évaluation de leurs actions.

### III.4.1 Analyse des Indicateurs d'impact

#### INDICATEUR 1 : Le taux de couverture en besoins alimentaires

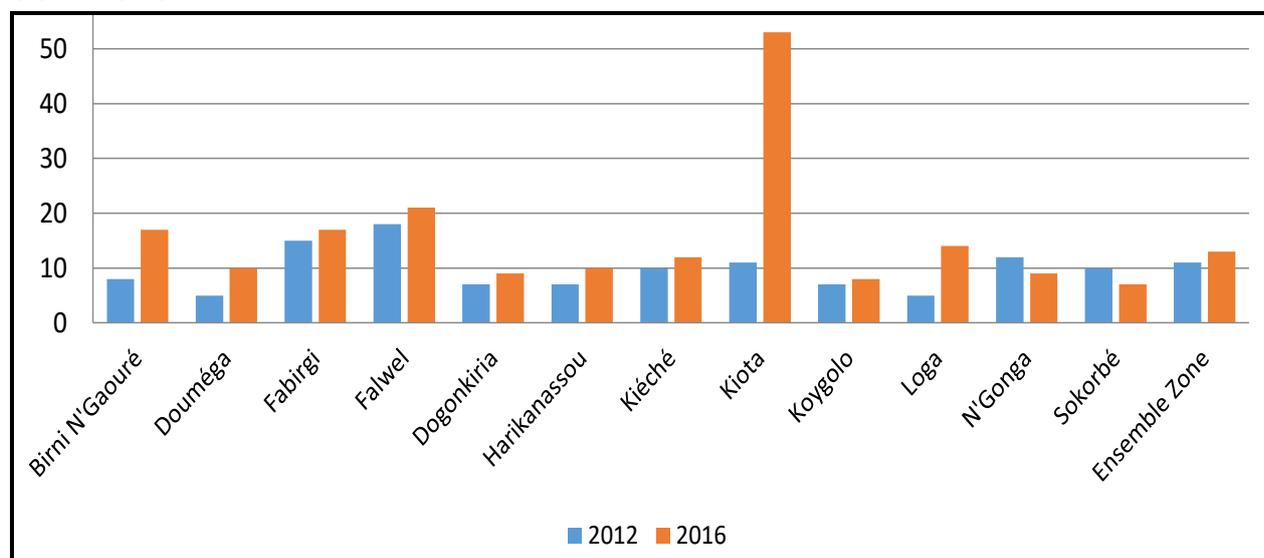
Le taux de couverture des besoins alimentaires est le rapport de la production des différentes cultures, converties en équivalents céréaliers, sur les besoins alimentaires évalués en fonction de la taille de la population sur une année donnée.

L'étude Baseline menée en 2012, avant l'intervention du PAMED II fait ressortir un taux global de 11% du taux de couverture des besoins alimentaire dans les 14 communes initialement prévues pour l'intervention du programme. Le résultat de la présente étude a donné un taux de couverture de 13% pour les 12 communes retenues, soit une évolution de 2 points par rapport à 2012.

Le graphique N°7 ci-dessous montre l'évolution du taux de couverture dans les 12 communes d'intervention du PAMEDII. La progression constatée au niveau de la plupart des communes suit une évolution similaire à celle de l'évolution du taux de couverture global. Par contre, la commune de Kiota enregistre le taux de couverture en besoins alimentaires le plus important, passant de 11% à 53% soit une augmentation de 42 points par rapport à 2012.

On note un repli du taux de couverture dans les communes de N'Gonga et Sokorbé qui ont perdu chacune 3 points passant respectivement de 12% à 9% et de 10% à 7% par rapport à l'année de référence.

**Graphique 8** : Evolution du taux de couverture des besoins alimentaires par commune



## INDICATEUR 2 : Nombre des repas collectifs pris par jour

Dans l'ensemble, le pourcentage des ménages ayant pris 2 repas par jour au moins pendant six (6) mois de l'année a connu une hausse, passant de 74% à 93% dans la zone du programme.

En analysant les données du tableau N°16 ci-dessous, on se rend compte que 100% des ménages de 5 communes (Douméga, Fabirgi, Harikanassou, Kiota et Koygolo) ont accès au moins à deux repas par jour pendant 6 mois et plus. Ensuite, Les communes de Birni N'Gaouré, Falwel, Kiéché, Loga, N'Gonga et Sokorbé ont des pourcentages de ménages compris entre 93% et 98%. Seule la commune de Dogonkiria reste à la traîne avec 74% des ménages avec au moins 2 repas par jour pendant 6 mois de l'année.

**Tableau 14** : Pourcentage des ménages avec au moins 2 repas/jour/commune pendant au moins 6 mois de l'année

Commune	Pourcentage des ménages avec 2 repas par jour pendant au moins 6 mois de l'année (%)	
	2012	2016
Birni N'Gaouré	67	95
Douméga	89	100
Fabirgi	70	100
Falwel	77	96
Dogonkiria	50	74
Harikanassou	70	100
Kiéché	52	93
Kiota	100	100
Koygolo	97	100
Loga	92	97
N'Gonga	28	98
Sokorbé	73	97
<b>Ensemble Zone</b>	<b>74</b>	<b>93</b>

### INDICATEUR 3 : Nombre de ménages vulnérables

L'identification des ménages en situation de vulnérabilité alimentaire dans la zone de projet est basée sur l'analyse de deux principaux indicateurs : la superficie en ha des terres exploitées et le nombre d'animaux (petits ruminants et gros ruminants) que le ménage possède telle que défini par l'étude de base ayant conduit à la détermination de la valeur de référence de l'indicateur en 2012.

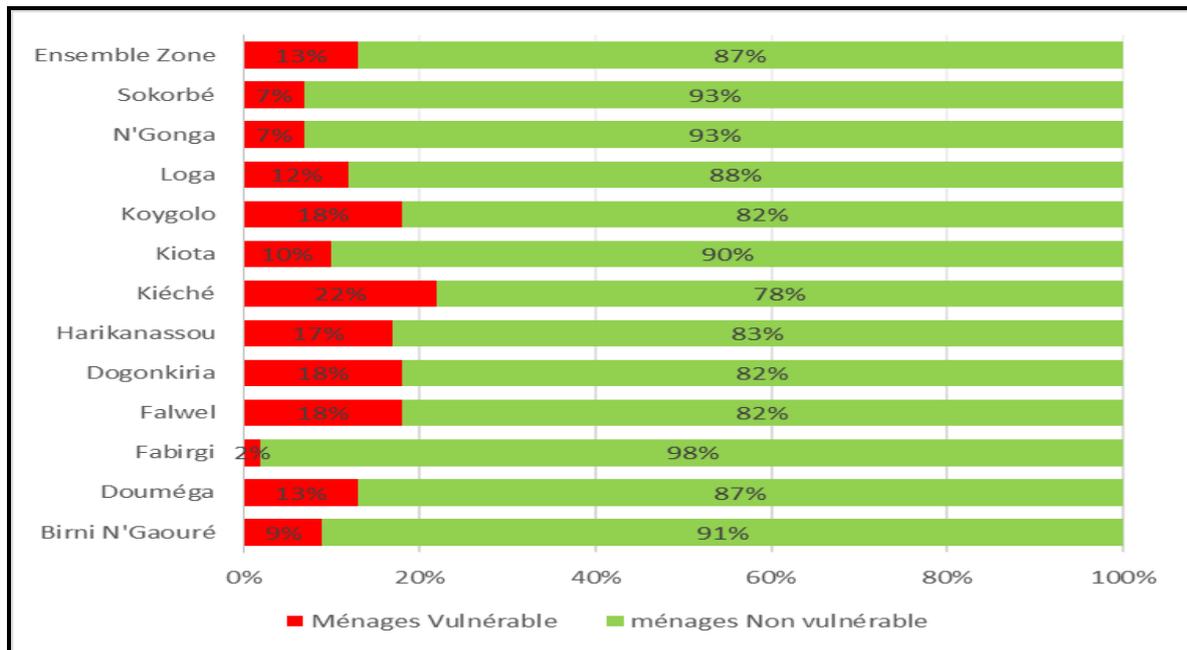
La proportion des ménages vulnérables connaît une baisse importante de 2012 à 2016 passant respectivement de 30% à 13%. Ce qui correspond à 4346 ménages vulnérables sur 33 772 ménages.

Le tableau N°17 ci-dessous fait ressortir les disparités entre les communes. Ainsi, les proportions des ménages vulnérables des communes de Kiota et Douméga ont fortement baissé, passant respectivement de 70% à 10% et de 51% à 13%. Néanmoins dans les communes de Falwel et de Kiéché, les pourcentages des ménages vulnérables ont augmenté respectivement de 8% à 18% et 9% à 22%.

**Tableau 15 :** Evolution de la proportion (%) des ménages vulnérable par commune

Commune	Proportion des ménages vulnérables (%)	
	2012	2016
Birni N'Gaouré	22	9
Douméga	51	13
Fabirgi	20	2
Falwel	8	18
Dogonkiria	26	18
Harikanassou	31	17
Kiéché	9	22
Kiota	70	10
Koygolo	27	18
Loga	15	12
N'Gonga	27	7
Sokorbé	12	7
<b>Ensemble Zone</b>	<b>30</b>	<b>13</b>

**Graphique 9** : Situation des ménages vulnérables par commune en décembre 2016

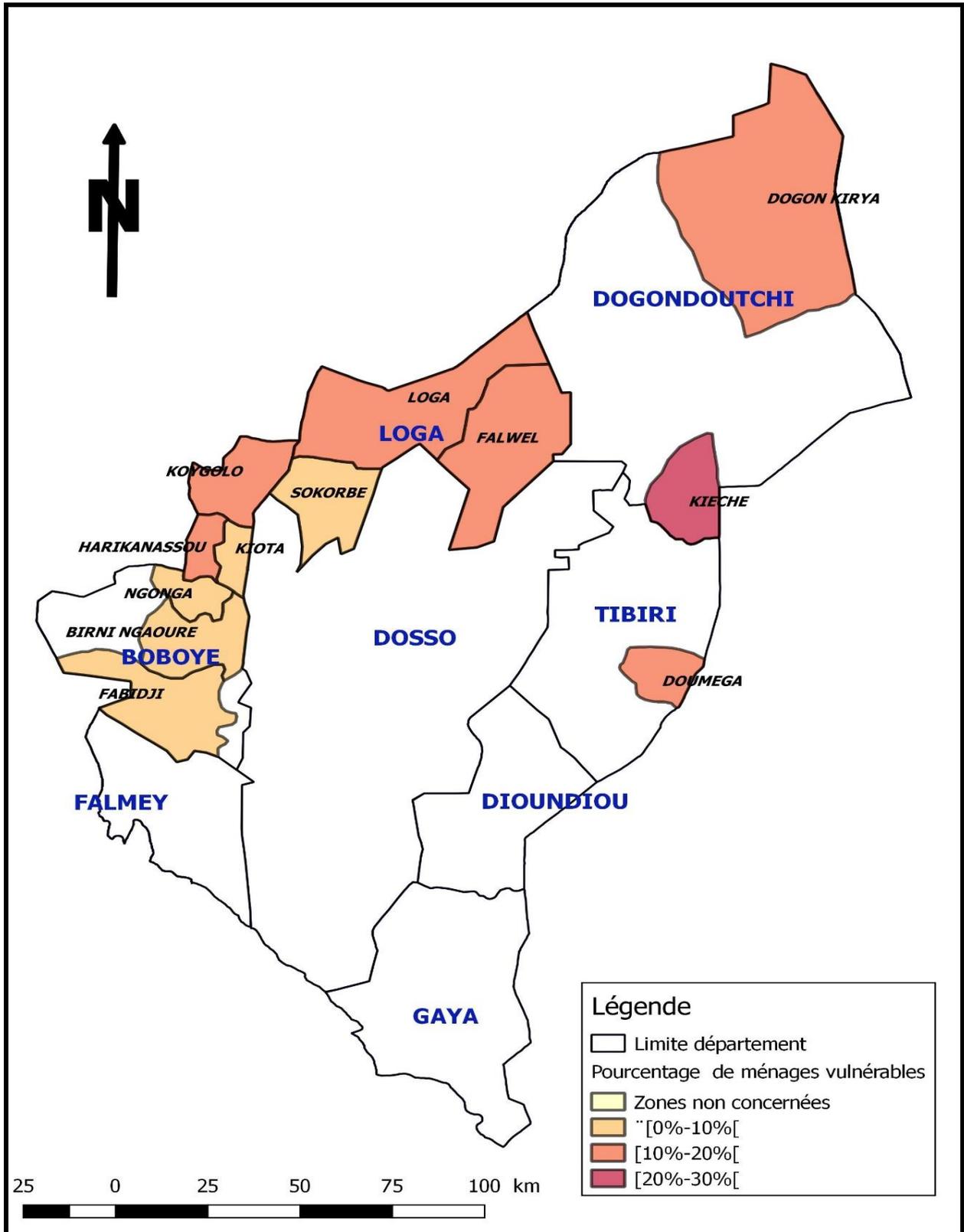


Le graphique N°8 ci-dessus donne la proportion des ménages par situation de vulnérabilité par commune. Il ressort de l'analyse des données de ce graphique qu'avec 22%, c'est dans la commune de Kiéché (suivie de celles de Falwel, Dogonkiri et Koygolo avec chacune 18% se trouvent plus de ménages vulnérables. La commune de Fabirgi est la moins vulnérable avec 2% de ménages déclarés vulnérables.

Globalement pour les trois (3) indicateurs d'impacts, les résultats de l'enquête dégagent une nette augmentation de la proportion des ménages avec 2 repas par jour pendant au moins six (6) mois de l'année et une baisse du nombre des ménages vulnérables sur l'ensemble de la zone projet. Cette performance pourrait s'expliquer par les investissements réalisés par le projet PAMEDII dans ces zones.

Néanmoins, l'étude relève une faible amélioration du taux de couverture des besoins alimentaires des ménages enquêtés contrairement au nombre des ménages vulnérables qui a fortement baissé. En effet, les éléments qui interviennent dans le calcul de l'indicateur sur les ménages vulnérables de l'étude de base ne permettent pas de faire ressortir la catégorie des ménages vulnérables à risques (qui pourrait basculer d'un moment à l'autre dans la population vulnérable si rien n'est fait).

**Carte 2 :** Carte des ménages vulnérables par commune



### III.4.2 Analyse des indicateurs d'effet

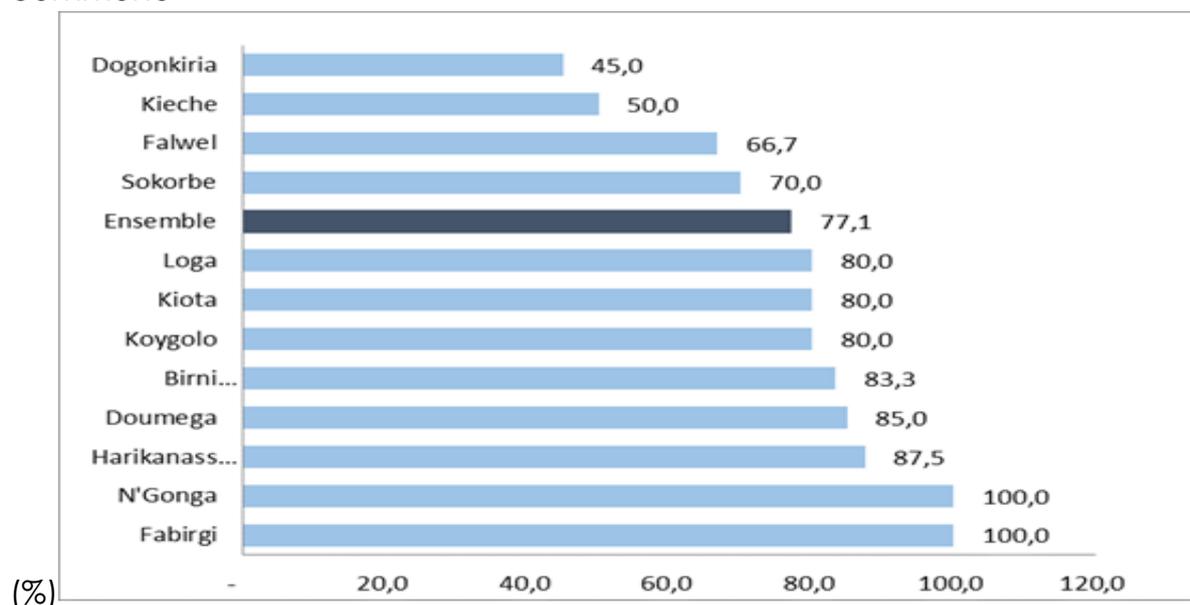
#### IOV 1 : Nombre de communes où les investissements/microprojets ont atteint 80% des objectifs de sécurité alimentaire prévu

L'objectif de tout programme en termes de contribution à l'amélioration d'une situation est l'atteinte des résultats attendus et de la durabilité des actions menées. Ainsi, cet indicateur a été évalué sur la base des objectifs de sécurité alimentaires assignés à chaque microprojet (augmentation de la production, disponibilité de stock pendant la période de soudure, évolution du cheptel, amélioration des revenus, etc.). Il s'agit de faire ressortir la visibilité des effets produits par ses actions menées par les communes avec les fonds FDC. Ainsi sur la base de ces critères, huit (8) sur les douze (12) communes d'intervention du projet ont atteint ce score.

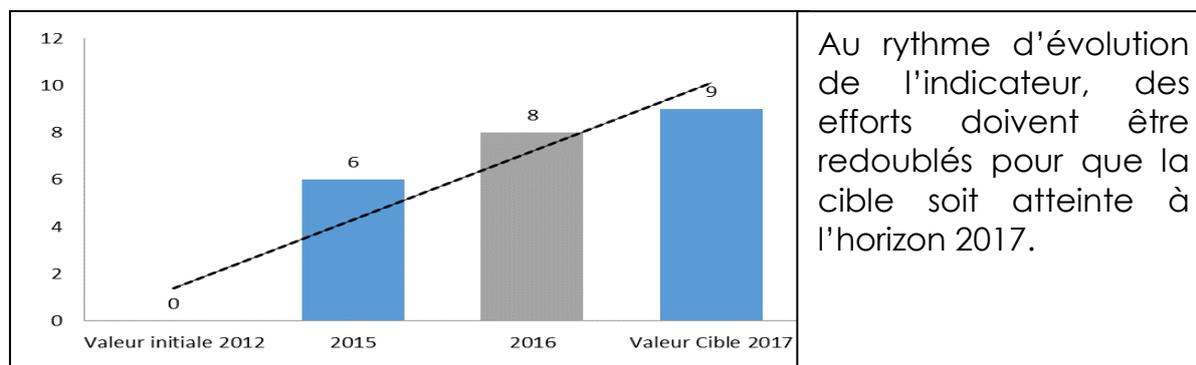
Il s'agit des communes de : Fabirgi (100%), N'Gonga (100%), Harikanassou (87,5%), Douméga (85%), Birni N'Gaouré (83,3%), Loga (80%), Koygolo (80%) et Kiota (80%). Ces communautés ont surtout affirmé que l'intervention du PAMED a beaucoup allégé les tâches ménagères des femmes, a contribué à l'autosuffisance alimentaire dans les communes, à la réduction de l'exode et de la pauvreté.

Sur les quarante-huit (48) investissements de l'échantillon, une seule communauté de la localité de Dogonkiria a déclaré sa non satisfaction de l'appui et quelques autres des communes de Dogonkiria, Kiéché, Sokorbé ont déclaré être peu satisfait de l'appui. Entre autres raisons avancées, on peut surtout citer le retard de réalisation de certains investissements, retard dans le renouvellement des stocks et l'insuffisance de suivi des réalisations.

**Graphique 10 :** Niveau atteint des objectifs de la sécurité alimentaire par commune



### Illustration tendancielle IOV 1 :

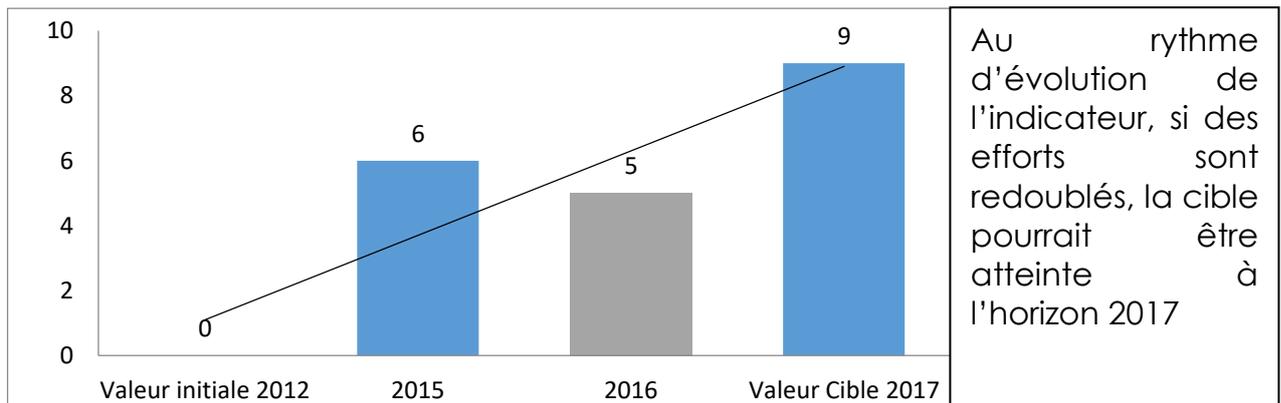


### **IOV 2: Nombre de communes ayant obtenu au moins 75% dans l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés.**

L'évaluation de la qualité de la gestion d'investissement passe par l'appréciation de plusieurs critères de qualité qui sont constitués de sous-groupes à savoir l'organisation de l'OP, Niveau d'activité, autonomie de gestion, viabilité économique (durabilité), et les résultats obtenus. Les nombres des critères associés au cinq (5) sous-groupe sont au nombre de vingt-sept (27). Ces critères permettent d'évaluer la qualité de gestion d'un investissement dont entre autres, la connaissance du règlement intérieur et statut, la tenue des réunions régulières, le nombre des femmes membres, le résultat financiers par les organisations paysannes. Dans les communes d'intervention du programme, une note d'appréciation de la qualité de la gestion d'au moins 75% est atteinte dans cinq (5) communes sur les douze (12). Il s'agit des communes de Douméga, Fabirgi, Kiéché, Koygolo et Sokorbé.

A noter que quatre (4) communes (Harikanassou, Kiota, Dogonkiria et Loga) sont en bonne voie d'atteinte de cet objectif avec respectivement 73%, 72% et 71% et 69% de score « 75% ». Ainsi, avec le dispositif d'accompagnement mis en place par le Programme « ONG d'appui conseil » et ses communes, la valeur cible de 75% serait rapidement atteinte.

### Illustration tendancielle IOV 2 :

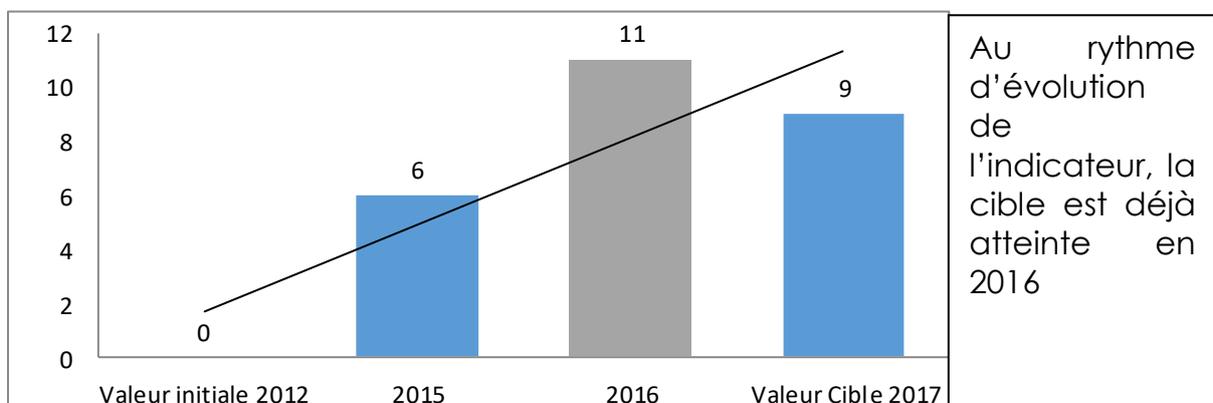


### IOV 3 : Nombre de communes ayant obtenu au moins 75% dans l'appréciation de la qualité des services publics et privés offerts dans le domaine de la sécurité alimentaire de PAMED II.

La mesure du niveau de satisfaction des bénéficiaires des investissements des projets financés par PAMED II a été réalisée grâce à une interview dans les localités échantillon de l'étude.

Ainsi, l'intervention du PAMED II dans le domaine de la sécurité alimentaire fait ressortir une note d'au moins 75% de la qualité des services publics et privés offerts dans 11 des 12 communes de la zone. Ainsi, seule la commune de Falwel n'a pas atteint l'objectif de 75% d'appréciation de la qualité des services offerts. Dans cette commune, des investissements prévus n'ont pas encore été réalisés comme l'appui en Unité de Culture Attelé (UCA) dans les localités de Kokoukou et Almagay.

### Illustration tendancielle IOV 3 :



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente étude thématique sur la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du PAMED II a porté sur les douze (12) communes du programme. Elle s'inscrit dans une logique d'évaluation à mi-parcours des actions menées par le programme à une année de l'échéance du programme.

Les indicateurs d'impact et d'effets du cadre logique ont été examinés. Aussi, des analyses spécifiques ont été effectuées sur la situation socioéconomique et démographique des ménages, la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire, la perception des bénéficiaires sur les différents investissements réalisés (AGR, embouche, sites maraîchers, moulin à grain, etc.), ainsi que l'évaluation interne de la gouvernance locale relativement aux réalisations.

Les niveaux des indicateurs d'impact et d'effets sont globalement satisfaisants et en nette progression par rapport à l'année 2012. En effet, le pourcentage de ménages vulnérables en termes d'insécurité alimentaire a connu un net recul. Dans la majorité des communes, les objectifs de développement indiqués dans le document de projet ont été atteints.

La situation sociale est acceptable avec près d'une (1) personne sur deux (2) qui fréquente les centres de santé, un peu plus de trois (3) enfants sur quatre (4) vont à l'école, un (1) ménage sur deux (2) consomme de l'eau potable.

Par contre, la situation économique n'est pas très reluisante. En effet, les ménages ont peu accès au financement (crédit) avec moins d'un (1) ménage sur cinq (5) qui y accède. Les ménages font face aux charges diverses liées aux activités agricoles, aux charges sanitaires et d'amortissement des équipements.

D'un point de vue genre, les résultats de l'enquête ménage qui porte sur un échantillon de 630 ménages de 12 communes d'intervention du projet ont montré que, au moins une femme sur cinq (5) participe dans les activités développements. Ce score bien que jugé faible à l'échelle général, pourrait être le fruit des interventions du PAMEDII qui exige 70% des femmes dans chaque comité de gestion de l'investissement réalisé. La continuité des interventions du PAMEDII dans ce sens pourront sans doute rehausser cette représentativité au niveau global de la zone d'intervention du programme.

Malgré ces performances notables, on note quelques difficultés soulevées par la population. En effet, les bénéficiaires ont relevé des problèmes de transparence dans la gestion des investissements par les structures de gestion

mises en place. On note aussi quelques retards qui sont enregistrés au niveau de certains investissements (exploitations de sites maraichers, les puits villageois etc...)

Compte tenu des préoccupations soulevées, les recommandations ci-après peuvent être explorées afin de capitaliser les acquis :

Achever les réalisations prévues qui sont entamées mais en retard d'exécution et les réalisations non démarrées ;

Continuer dans le sens du programme qui bénéficie plus aux femmes (70%) et veillez à leur pleine implication dans les décisions prises.

Améliorer la performance du mécanisme de suivi rapproché des activités menées sur le terrain afin de constater et corriger les déviations aux normes à travers un système de reporting par les bénéficiaires ;

Mettre en place un mécanisme de financement souple des activités de développement nécessitant des appuis financiers en proposant des taux préférentiels d'accès au crédit ;

Renforcer d'avantage les communes à faible taux de réalisation en réorientant les actions.

## BIBLIOGRAPHIE

- Rapport d'Etude de la situation de référence Baseline. Version Finale du 04/03/2013 ;
- Annexes de l'Etude de référence du Baseline PAMEDII, Version du 31/12/2012 ;
- Manuel du suivi évaluation du PAMEDII. Version Finale, partie B du 04/03/2013 ;
- Manuel des procédures, du financement, de gestion et du Fonds du Développement Communal. Version du 29/03/2016 ;
- Base de données des investissements des années 2013,2014 et 2015 ;
- Répertoires Nationale des Localité du Niger, RGPH/2012 ;
- Rapport de l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages en Milieu Rural au Niger, Décembre.

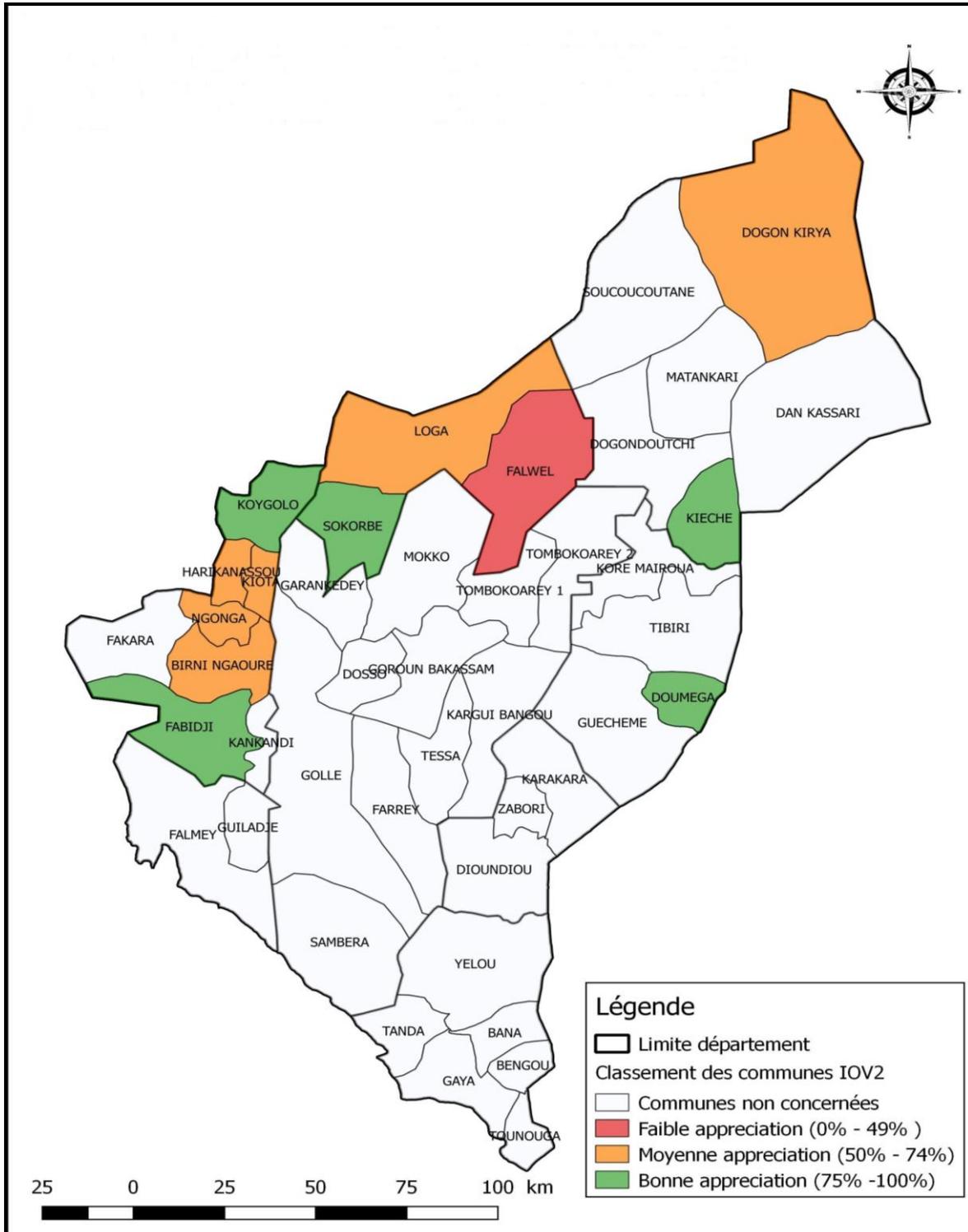
## ANNEXES

### EQUIPE DE REDACTION

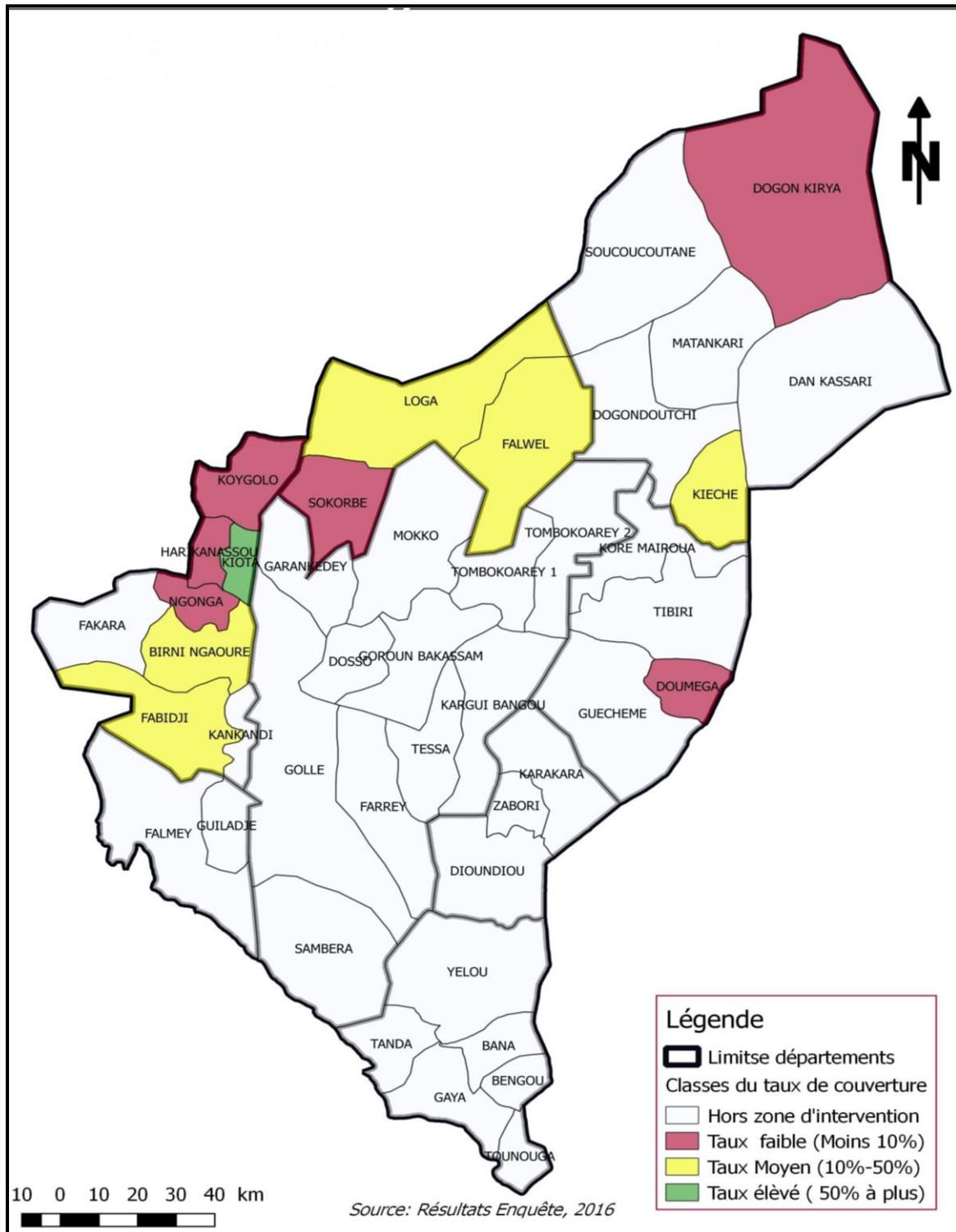
NOM ET PRENOM	STRUCTURE	EMAIL
<b>Mme Abdou Halimatou ISSA</b>	Directrice Régionale de l'INS de Dosso	<a href="mailto:hissa@ins.ne">hissa@ins.ne</a>
<b>Issoufou TINGUIDI</b>	Chef du Service Régional de la Coordination Statistique	<a href="mailto:itinguidi@ins.ne">itinguidi@ins.ne</a>
<b>Boubacar SALAOU BOZARI</b>	Chef du Service Régional des Statistiques Economiques et Social	<a href="mailto:sbozari@ins.ne">sbozari@ins.ne</a>
<b>Idi ISSA IBRAHIM</b>	Cadre à la DER/INS	<a href="mailto:iidi@ins.ne">iidi@ins.ne</a>
<b>MAHAMAN SANI D. Issaka</b>	Chef de la Division des Directions Régionales (DCMIS/INS)	<a href="mailto:imahaman@ins.ne">imahaman@ins.ne</a>

## CARTES

**Carte 3 : Classement des communes selon l'appréciation de la qualité de la gestion des investissements par rapport au respect du mandat des acteurs de la gouvernance locale et des outils élaborés**



**Carte 4 : Taux de couverture des besoins alimentaires des communes d'intervention du PAMED II**



**Tableau 16 : Proportion des ménages ayant déclaré avoir entendu parler du PAMEDII ou d'une action qu'il a financée ces 3 dernières années.**

Commune	Proportion (%)
Birni N'Gaouré	97,6
Douméga	75,3
Fabirgi	100,0
Falwel	58,2
Dogonkiria	70,1
Harikanassou	100,0
Kiéché	77,8
Kiota	86,9
Koygolo	96,8
Loga	87,0
N'Gonga	81,2
Sokorbé	98,3
<b>Ensemble Zone</b>	<b>85,3</b>

**Tableau 17 : Répartition des ménages selon leur appréciation sur les interventions du PAMEDII.**

Commune	Bonne (%)	Passable (%)	Mauvaise (%)
Birni N'Gaouré	92,9	4,6	2,5
Douméga	84,9	15,1	0
Fabirgi	100,0	0	0
Falwel	51,2	36,6	12,2
Dogonkiria	59,1	29,3	11,7
Harikanassou	90,0	10,0	0
Kiéché	67,2	30,5	2,3
Kiota	46,0	46,2	7,8
Koygolo	61,0	30,8	8,2
Loga	78,6	21,4	0
N'Gonga	94,0	6,0	0
Sokorbé	49,9	33,1	17,0
<b>Ensemble Zone</b>	<b>65,8</b>	<b>25,7</b>	<b>8,4</b>

**Tableau 18 : Taille moyenne des ménages selon la commune**

COMMUNE	Moyenne	Ecart-type	Médiane de groupes
Birni N'Gaouré	6,18	3,275	5,51
Douméga	7,33	3,016	7,16
Fabirgi	6,06	2,694	5,60
Falwel	6,62	3,272	6,13
Dogonkiria	6,38	3,900	5,76
Harikanassou	5,77	3,045	5,14
Kiéché	7,24	3,240	6,55
Kiota	6,72	3,278	5,78
Koygolo	6,64	3,335	5,88
Loga	6,46	3,530	6,12
N'Gonga	5,74	2,448	5,80
Sokorbé	6,32	3,468	5,72
<b>Ensemble zone projet</b>	<b>6,51</b>	<b>3,421</b>	<b>5,89</b>

**Tableau 19 : Revenu mensuel moyen des ménages par commune selon les sources de revenu**

Commune	Revenu mensuel moyen par source					
	Salarié	AGR	Exode	Prêt	Don reçu/Transfert	Cueillette
Birni N'Gaouré	-	8 127,9	10 736,1	125,9	8 108,7	7,5
Douméga	3 040,3	17 739,1	2 793,1	357,6	8 301,4	-
Fabirgi	3 746,7	6 107,5	3 735,7	101,8	1 001,7	563,6
Falwel	5 314,0	9 612,7	1 610,2	301,9	736,6	-
Dogonkiria	4 821,7	9 181,0	9 004,8	-	2 295,2	-
Harikanassou	1 521,7	5 178,3	1 173,8	90,6	246,3	45,3
Kiéché	7 056,5	17 530,0	162,0	-	2 566,8	1 495,3
Kiota	610,9	5 166,4	11 598,5	5 446,5	3 593,6	1 755,5
Koygolo	3 870,3	2 559,4	7 233,6	5 372,2	3 811,2	-
Loga	1 615,2	7 765,7	5 541,1	98,7	4 783,1	-
N'Gonga	141,7	6 752,4	2 809,6	-	526,3	339,5
Sokorbé	10 221,8	3 035,8	4 214,3	25 075,9	2 226,2	-
<b>Ensemble</b>	<b>5 527,6</b>	<b>6 883,5</b>	<b>5 047,4</b>	<b>8 250,6</b>	<b>3 030,6</b>	<b>198,3</b>

**Tableau 20 : Charges/Dépenses moyennes par ménage au cours des 12 derniers mois selon le type de charge et les communes**

Communes	Charges / Dépenses moyennes par ménage au cours des 12 derniers mois														
	Charge productions pluviales	Charge des productions irriguées	Charge animale	Charge brute du commerce et petit commerce	Charge brute de l'exode	Transport	Taxe & impôt	Charges scolaires	Charges sanitaires	Intérêt sur emprunts	Eau et électricité	Dépenses de cérémonie	Don accordé	Fonctionnement matériel roulant	Amortissement des équipements
<b>Birni</b>	5776,2	0,2	30418,9	1527,0	20749,4	2296,3	2676,7	394,0	19311,0	0,0	480,7	20197,0	4312,7	0,0	7108,2
<b>Doumég a</b>	26348,2	11689,6	25824,7	135623,0	412,6	13997,6	1849,7	8991,7	28594,3	911,1	6169,4	29643,9	6591,4	16468,6	13693,5
<b>Fabirgi</b>	9776,6	203,5	22228,5	9396,4	29091,6	6432,8	2790,7	9012,6	21472,3	0,0	1968,2	41499,7	6116,2	544,2	11341,8
<b>Falwel</b>	43726,2	579,9	13675,0	1488,6	7087,4	1269,4	2130,2	3400,8	25568,8	8000,4	5280,8	40287,8	7731,9	4277,4	20481,1
<b>Dogonkiri a</b>	38372,2	64,9	11520,2	16732,1	2991,2	4562,3	816,7	1821,2	7042,6	1186,9	10569,1	15708,9	3420,5	1374,3	8593,1
<b>Harikana ssou</b>	3391,3	2565,2	12782,6	4826,1	15000,0	1967,4	1639,1	14004,3	14471,7	2173,9	0,0	4760,9	652,2	0,0	0,0
<b>Kiéché</b>	29412,5	679,4	53519,3	189795,6	7495,3	7501,7	1318,6	8093,5	21961,3	0,0	15523,6	45068,5	19067,3	14649,5	46844,2
<b>Kiota</b>	18042,1	11262,4	15454,0	5170,7	23220,4	25579,7	2385,2	9966,2	14368,5	0,0	3121,6	48470,7	6864,8	1148,2	16079,3
<b>Koygolo</b>	16997,3	3982,7	2346,1	5107,8	24553,0	4732,4	2317,4	3688,5	20304,2	0,0	4363,0	14431,8	1920,5	2675,6	15370,6
<b>Loga</b>	46241,7	251,6	12714,4	20157,8	19054,2	4598,1	2172,1	979,2	21478,6	15105,9	0,0	37144,7	2884,8	873,3	6470,8
<b>N'Gonga</b>	7641,7	6344,1	32287,4	7060,7	23805,7	1020,0	5284,2	7049,0	23111,7	0,0	0,0	23600,8	3651,8	0,0	0,0
<b>Sokorbé</b>	20987,9	0,0	2382,8	6635,6	25990,4	4559,3	2558,5	2400,5	19899,4	1568,0	4146,1	23092,5	2518,6	1795,2	8665,3
<b>Ensemble</b>	<b>26012,5</b>	<b>1552,7</b>	<b>13457,7</b>	<b>25477,2</b>	<b>18535,2</b>	<b>5457,6</b>	<b>2209,1</b>	<b>3886,0</b>	<b>19901,6</b>	<b>3133,6</b>	<b>4773,5</b>	<b>28231,1</b>	<b>4820,6</b>	<b>3208,5</b>	<b>13272,3</b>

**Tableau 21 : Revenu mensuel moyen des ménages selon les sources de revenu**

Source du revenu	Revenu mensuel moyen (FCFA)
Salarié	5527,6
AGR	6883,5
Exode	5047,4
Prêt	8250,6
Don reçu/Transfert	3030,6
Cueillette	198,3

**Tableau 22 : Distribution gratuite de vivres par type de produit**

Type de vivre	Unité	Quantité totale de vivre reçue au cours des 12 derniers mois
Mil	kg	314 163
Sorgho	kg	55 809
Maïs	kg	86 283
Niébé	kg	20 423
Riz	kg	4 355
Sucre	kg	3 069
Huile	L	2 897
Lait	L	31
Autres		17 479

**Tableau 23 : Raisons de la non satisfaction des communes sur les actions du programme**

Commune	Niveau du seuil des objectifs de la SA	Synthèse des raisons de non satisfaction des communes
Dogonkiria	<80%	Insuffisance du stock, des charrettes, des bœufs, des chèvres ; diminution des frais de location du moulin ; manque de suivi du PAMED lors de la distribution des chèvres
Falwel	<80%	Les réalisations du PAMED n'ont pas été effectives au niveau de certaines localités de la commune
Kiéché	<80%	Insuffisance des poulies pour les puits ; insuffisance des semences ; retard en approvisionnement des semences
Sokorbé	<80%	Les réalisations du PAMED n'ont pas été effectives au niveau de certaines localités de la commune ; besoin de site maraicher dans la localité (Kimia koira)